



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Odile Bury, *Présidente* ;
Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Guillebert de Fauconval, Jean-Marie Vercauteren,
Didier Charpentier, Michel Kutendakana, David Leisterh, Dominique Buyens, Sandra Ferretti,
Conseillers ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Alain Wiard, Jean-Manuel Cisey, *Échevin(e)s* ;
Véronique Wyffels, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo
Périlleux-Sanchez, Roland Maekelbergh, *Conseillers*.

Séance extraordinaire du 21.11.18

#Objet : Rapport d'activité 2017 - Sibelga/Interfin - Présentation : Guillebert de Fauconval.#

Séance publique

1. INTERFIN – SIBELGA

SIBELGA :

- est le gestionnaire des réseaux de distribution (GRD) d'électricité et de gaz en Région de Bruxelles-Capitale ;

INTERFIN :

- regroupe le patrimoine des communes bruxelloises dans le secteur du transport (Elia et Fluxys) et de la distribution d'énergie. A ce titre, Interfin est l'intercommunale de financement de Sibelga et, à ce jour, son actionnaire exclusif ;

En vertu des dispositions statutaires de Sibelga et d'Interfin, les mandats d'administrateurs en Sibelga et en Interfin sont indissociables.

2. COMPÉTENCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a. Conseil d'administration Sibelga

Le Conseil d'administration a les compétences qui lui sont réservées par la loi et les statuts.

Il décide en particulier en matière de :

- tarifs,
- règlements,
- plans d'investissements,
- programmes d'exécution des missions de service public

devant être adoptés en exécution des lois et ordonnances organisant les marchés de l'électricité et du gaz.

Le Conseil d'administration en Sibelga s'est réuni à 7 reprises au cours de l'année 2017.

b. Conseil d'administration Interfin

Le Conseil d'administration a les compétences qui lui sont réservées par la loi et les statuts.

Il décide en particulier en matière de :

- décision de prises de participation dans des sociétés non encore participées, d'un montant supérieur à dix millions d'euros,

Le Conseil d'administration en Interfin s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année 2017.

L'activité du Conseil d'administration et du Bureau en Interfin consiste principalement à suivre périodiquement les participations et les activités des différentes sociétés participées.

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Odile Bury

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 27 novembre 2018

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze